

Un don:

Nous serions très heureux que vous souhaitiez soutenir le travail du CID par un don, quel qu'en soit le montant. Vous pouvez verser votre don sur le compte suivant :

Internationales Diakonatszentrum zum Studium und zur Förderung des Diakonats e.V.

Banque: Kreissparkasse Tübingen

IBAN: DE83 6415 0020 0002 1866 78

BIC: SOLADES1TUB

Vous pouvez également faire un don directement via PayPal en scannant le code QR suivant.



Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer une attestation de don.

Une fondation:

Si vous souhaitez soutenir notre action à long terme ou, plus particulièrement, nos projets d'aide diaconale, vous pouvez contribuer à la Fondation :

Stiftung Diaconia Christi Internationalis

Banque: Volksbank Herrenberg-Stuttgart

IBAN: DE48 603 913 10 0005 404002

BIC: GENODES1VBH

Objet du paiement: 930010 Stiftung Diaconia Christi

La fondation peut également être désignée comme bénéficiaire de votre succession, de sorte que votre don testamentaire vienne augmenter le capital de la fondation et permette de soutenir durablement ses projets. C'est vous-même qui déterminez dans votre testament la part de votre succession que vous léguerez à la fondation. Votre héritage ou legs en faveur de la fondation sera versé dans son intégralité, car celle-ci est reconnue d'utilité publique et d'inspiration religieuse, et est donc exonérée des droits de donation et des droits de succession.

Une lettre d'information

Pour obtenir des informations actualisées sur les activités de l'IDZ et les projets de la fondation, n'hésitez pas à vous abonner à notre newsletter à l'adresse suivante :

www.diaconia-idc.org/fr/contact/newsletter.html



ProDiaconiaChristi
IDZ | IDC | CID



Promouvoir une Église diaconale



ProDiaconiaChristi
IDZ | IDC | CID

Le Centre International du Diaconat

Le diaconat permanent a été rétabli par le Concile Vatican II, conformément à la tradition primitive et aux décisions du Concile œcuménique de Trente en la matière. À la suite du Concile Vatican II, le Centre International du Diaconat (CID) a été fondé en 1965 par des Pères conciliaires et des personnes engagées dans le Diaconat.

Le CID a pour objectif de continuer à promouvoir le Diaconat et le service diaconal au niveau de l'Église universelle, dans le cadre d'une collaboration étroite et de confiance avec le Siège apostolique et les évêques locaux concernés.

En tant que centre, il recueille des témoignages, des études et des initiatives concernant le Diaconat à travers le monde, les rend accessibles et propose ses services à toutes les personnes intéressées par le Diaconat.

Le CID est une association à but non lucratif reconnue par l'Église, au sein de laquelle tous les continents sont représentés et participent activement au conseil d'administration et à l'assemblée des délégués.

Lors de conférences d'études et de webinaires, des membres issus de plus de 50 pays reçoivent des informations et des idées précieuses sur le Diaconat, tissent des liens entre eux, participent à des échanges animés et contribuent à façonner le profil du Diaconat.

Pour plus d'informations, voyez sur www.diaconia-idc.org

La fondation Diaconia Christi Internationalis

La fondation **"Diaconia Christi Internationalis"** est étroitement liée au CID. Depuis sa création en 2002 par l'évêque émérite Dr Gebhard Fürst en tant que fondation ecclésiastique de droit public, elle encourage les actions de solidarité en faveur des personnes défavorisées. En étroite collaboration avec les diacres sur le terrain, elle soutient des projets diaconaux dans le monde entier. Qu'il s'agisse de soins de santé dans les bidonvilles de Bombay ou d'aide aux personnes à risque de dépendance et aux toxicomanes en Hongrie, l'Église diaconale se donne ainsi un visage. En outre, la fondation soutient des projets de recherche et des publications dans les domaines de la théologie et des sciences sociales, ainsi que la formation des diacres et le travail du CID.

„Tout comme j'ai parlé d'«Église constitutivement missionnaire» et d'«Église constitutivement synodale», ainsi, je dis que nous devrions parler d'«Église constitutivement diaconale»." PAPE FRANÇOIS

Devenir membre:

En adhérant au CID, vous soutenez son action en faveur du Diaconat et d'une Église diaconale, et vous contribuez à rassembler des diacres du monde entier afin qu'ils puissent partager leurs expériences, leurs joies et leurs défis, et apprendre les uns des autres. L'adhésion est ouverte à toutes les personnes souhaitant soutenir le travail du CID, qu'elles soient ou non diacres elles-mêmes.

Au membres du CID nous proposons:

- L'accès au réseau CID regroupant des diacres de plus de 50 pays, avec notamment des rencontres régionales visant à nouer des relations internationales
- L'accès au magazine en ligne « Diaconia Christi »
- L'accès aux archives de « Diaconia Christi » contenant tous les numéros numérisés du magazine depuis 1966, y compris de nombreux articles théologiques historiques sur le diaconat
- L'invitation à nos conférences internationales
- La participation gratuite à des webinaires exclusifs organisés régulièrement et un accès à leurs enregistrements
- L'accès à d'autres contenus vidéo (conférences et interviews)
- Des rencontres du réseau des épouses : échanges entre les épouses de diacres sur la réalité vécue du diaconat au regard de la vie conjugale et familiale, afin d'approfondir la compréhension des sacrements du Mariage et de l'Ordre (diaconat)
- Le soutien à des projets diaconaux, soit par le biais de subventions accordées par la fondation Diaconia Christi Internationalis, soit par le biais du prix Pro-Diaconia, décerné tous les quatre ans par l'évêque de Rottenburg-Stuttgart à des projets diaconaux remarquables
- Le droit de vote aux élections du comité directeur du CID et à l'assemblée des délégués
- Des liens avec des réseaux diaconaux œcuméniques, tels que la Fédération mondiale de la Diaconia, dans le respect et la valorisation de la diversité et de nos points communs
- L'appartenance à une institution reconnue par le Saint-Siège comme la voix du diaconat universel et qui conseille le Dicastère pour le clergé sur les questions relatives au diaconat permanent

Les **cotisations** sont adaptées à la situation de votre pays. Veuillez consulter cette page :

www.diaconia-idc.org/fr/devenir/membre.html

